

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :	15
Nombre de conseillers en exercice :	40
Date de convocation :	6 février 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....	22
Absents représentés.....	2
Absents.....	5
Votants.....	24

Délibération 2026 016

FINANCE - Demande de subvention au département pour le transport solidaire

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	24	0	0	0

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien à la mise en place du transport solidaire du Pays du Lunévillois pour l'année 2026.

En effet, à compter de 2026, le département peut aider financièrement les collectivités sur la base d'actions définies par thématiques.

Montant des dépenses	62 490 € TTC			
Subvention départementale sollicitée	Montant : 7 000 €		Taux : 11.2%	
Plan de financement prévisionnel (Détails à joindre)	DEPENSES		RECETTES	
	plateforme de gestion	4 990 € (8%)	Europe	... € (...%)
	Indemnisation kilométrique	10 000 € (16%)	Etat – fonds verts	24 996 € (40%)
	CEMI	10 000 € (16%)	Région	... € (...%)
	Frais TUS	24 000€ (38.4%)	Département	7 000 € (11.2%)
	Gestion du projet	8 000 € (12.8%)	C.C. / Communes (préciser)	... € (...%)
	Communication	5 500 € (8.8%)	Autres (préciser)	... € (...%)
		... € (...%)	Sponsors	... € (...%)
		... € (...%)	Autofinancement	30 494 € (48.8%)
	TOTAL	62 490 € (100%)	TOTAL	62 490€ (100%)

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer le transport solidaire pour 2026,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents ou avenant relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 du budget annexe transport

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:27 +0100
Ref:10486651-15813666-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du Lunévillois